

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Ministère des Finances

Kinshasa, le

Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo

Secrétariat Général de la Comptabilité

B. P. 308 - Kinshasa 1

COMMUNIQUE OFFICIEL

Il est porté à la connaissance des Professionnels de la Comptabilité, des Cadres Comptables et Financiers des Entreprises et des Etudiants en Sciences Commerciales et Financières que le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo « C.P.C.C. » en sigle, organise conjointement avec l'Institut National des Techniques Economiques et Comptables « INTEC » du Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris (France) une formation de haut niveau en Comptabilité débouchant sur le Diplôme français d'Expert Comptable.

Tous les renseignements au sujet de cette formation et les inscriptions sont à prendre tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures au siège du C.P.C.C, sis rue du Grand Séminaire n° 51, Quartier Nganda, dans la Commune de Kintambo (à côté du Centre Catholique Nganda). La date limite des inscriptions est fixée au 10 septembre 2008.

Le nombre des places étant limité, le C.P.C.C invite les Professionnels de la Comptabilité et tous ceux qui sont intéressés par cette formation à prendre rapidement contact avec ses services avant le début des cours prévu pour le 15 septembre 2008.

Fait à Kinshasa, le 06 août 2008

André FOKO TOMENA



**Secrétaire Général du CPCC
et Réviseur Comptable**